

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours de la deuxième et troisième session soient déferés au comité et fassent partie intégrante des archives;

Que les députés désignés pour représenter la Chambre des communes au sein dudit comité soient MM. Alexander, Allmand, Asselin, Breau, Brewin, DeBané, Dinsdale, Fairweather, Gibson, Gundlock, Hogarth, Lachance, Laprise, MacGuigan, Marceau, Marchand (Kamloops-Cariboo), McQuaid, Osler, Prud'homme et Rowland.

Et qu'on envoie un message au Sénat demandant à leurs Honorables de s'unir à cette Chambre dans le but proposé ci-dessus, et afin de choisir, si le Sénat le juge utile, quelques-uns de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte proposé.

(La motion est adoptée)

**M. l'Orateur suppléant:** Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour y revenir à 8 heures.

(La séance est levée à 6 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, ajourné le lundi 28 février, de la motion de M. Ross Whicher: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur le président, dans son discours du 18 février dernier, le très honorable premier ministre (M. Trudeau), qui désirait de toute évidence défendre son gouvernement attaqué de toutes parts, n'a rien ménagé pour faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, au Canada. Il a même cité des statistiques pour démontrer que le Canada avait créé plus d'emplois que n'avaient réussi à le faire ensemble la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni.

On reconnaîtra avec moi qu'il est assez facile de créer des milliers d'emplois, quand des milliers de travailleurs sont en chômage. Mais quand il s'agit de pays qui connaissent un taux de chômage peu élevé, que la main-d'œuvre est rare pour les industriels, cela devient un peu plus compliqué.

A la page 10 du rapport du Conseil économique du Canada intitulé «Perspectives de rendement de l'économie canadienne 1971» figure un tableau comparatif du taux de chômage dans certains pays de l'OCDE. De tous les pays mentionnés, c'est le Canada qui possède le plus élevé.

Par exemple, en Allemagne de l'Ouest, le taux de chômage n'est que de 0.6 p. 100, tandis qu'il est de 5.9 au Canada, selon les chiffres de 1970.

Au Japon, le taux de chômage n'est que de 1.2 p. 100; en France, de 3.3 p. 100. Même en Italie, le taux de chômage n'est que de 3.5 p. 100, alors qu'il est de 5.9 p. 100 au Canada.

Et quand le très honorable premier ministre veut faire des comparaisons avec les autres pays d'Europe, au sujet du chômage, il devrait aller jusqu'au bout et citer les statistiques qui démontrent que le taux de chômage au

Canada est plus élevé que celui de n'importe quel pays européen.

Actuellement, dans notre pays, le taux de chômage augmente chez les travailleurs de tout âge et de tout sexe; chez les travailleurs de 25 à 44 ans, il est passé de 93,000 à 157,000, de 1965 à 1970. Chez les travailleurs de 45 à 64 ans, il est passé de 70,000 à 106,000, au cours de la même période. Comme je le disais, ce phénomène se retrouve chez les femmes comme chez les hommes.

Le très honorable premier ministre a beau se démener, les ministres ont beau distribuer des cadeaux à droite et à gauche pour créer des milliers d'emplois, le taux de chômage ne cesse d'augmenter au Canada, tant chez les jeunes de 14 à 24 ans que chez les travailleurs âgés de 25 ans et plus. Le taux de chômage ne cesse d'augmenter depuis 1968, date de l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel.

Voici à ce sujet quelques statistiques tirées de la publication *La main-d'œuvre, décembre 1971*. Elle contient un tableau qui révèle la moyenne de chômage pour les Canadiens âgés de 14 à 24 ans. Pour l'année 1968, elle était de 6 p. 100; pour 1969, de 5.9 p. 100; pour 1970, de 7.7 p. 100 et pour 1971, de 8.8 p. 100.

Monsieur le président, si l'augmentation du taux de chômage frappe plus durement les jeunes, elle n'en est pas moins généralisée. Le chômage est comme un cancer qui ronge actuellement toute la société canadienne et, à mon avis, si le très honorable premier ministre avait consulté son entourage immédiat, il est probable que toute la teneur de son discours aurait changé. Plusieurs ministres de son cabinet sont parfaitement au courant de la situation.

Voici d'abord ce que disait le président du Conseil du Trésor (M. Drury) à Jasper, le 1<sup>er</sup> février dernier, selon une dépêche de la Presse canadienne:

Le gouvernement fédéral a accepté de préparer un programme destiné à combattre le chômage qui sera probablement très élevé l'hiver prochain, a déclaré hier le président du Conseil du Trésor, M. C. M. Drury.

Pour sa part, l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) faisait aussi des prédictions sur le chômage et, chose étonnante, il prévoit encore plus de chômage pour l'hiver prochain.

Monsieur le président, j'ai appris avec regret que l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a dû être hospitalisé. Aussi, je profite de l'occasion pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

• (2010)

A tout événement, voici ce qu'on pouvait lire dans *Le Devoir* du 10 février dernier, au sujet de la déclaration de l'honorable ministre, et je cite:

665,000 chômeurs au Canada, 233,000 au Québec, (soit plus de 35 p. 100 du total)—et nous ne sommes pas au bout de nos peines: le ministre fédéral de la Main-d'œuvre, M. Bryce Mackasey, a cru bon de nous avertir que les choses iraient de mal en pis au cours des prochains mois!

Monsieur le président, l'honorable député de Stormont (M. Lamoureux), Orateur de la Chambre des communes, député élu sous l'étiquette libérale en 1965, déclarait dans une assemblée publique tenue dans sa circonscription que 19 p. 100 des travailleurs étaient en chômage, et l'on sait que cette circonscription est représentée à la législature ontarienne par un ministre conservateur. Malgré cela, au printemps de 1971, dans Stormont, le taux de chômage était de 19 p. 100.

Le très honorable premier ministre a tenté de laisser croire à la population que le malaise n'existait pas. Et je